



Ville de BRESLES

CONSEIL MUNICIPAL

MERCREDI 05 MARS 2025

COMPTE-RENDU SYNTHETIQUE

L'An Deux Mille Vingt Cinq,

Le MERCREDI 05 MARS à 20h01

Le Conseil municipal, dûment convoqué en date du 26 février 2025, s'est réuni, sous la présidence de Monsieur CORDIER Dominique – **MAIRE**

PRESENTS :

Monsieur CORDIER Dominique - **MAIRE**

Monsieur Christophe CRUCET, Madame Bernardine LANGLET et Monsieur Sébastien PULLEUX
ADJOINTS

Mesdames et Messieurs – Régine GILLAIN — Pierre-Alexandre PILLON – Katia MESNARD -
Frédéric LEONARDI – Nathalie HENRY – Rodolphe SITALAPRESAD - Thomas COPPE - Guillaume
GEOFFRE – Cécile BEAUVAIS - Philippe MARTOT et Gaëtan FABUREL **CONSEILLERS
MUNICIPAUX.**

ABSENTS REPRESENTES

Madame Valérie GAULTIER donne pouvoir à Monsieur Dominique CORDIER

Madame Anne SERVOISIER donne pouvoir à Monsieur Christophe CRUCET

Monsieur Cédric LEVESQUE donne pouvoir à Madame Bernardine LANGLET

Monsieur Jason ELOY donne pouvoir à Madame Cécile BEAUVAIS

EXCUSÉS

Mesdames Véronique DUQUENOY, Virginie TOSSER, Ambre MINEL et Monsieur Jean-Marie
SIRAUT

ABSENTS

Mesdames Valérie JIMENEZ, Marine CAYER, Julie MARTIN et Monsieur Richard STEVENS

SECRETAIRE DE SEANCE : Monsieur Guillaume GEOFFRE

Approbation des procès-verbaux des conseils municipaux des 11 décembre 2024 et 22 janvier 2025

Vote : Unanimité

Décisions prises

Prise acte : Prend Acte

Rapport Délégataire Eau Potable – Bresles – Année 2023

Prise acte : Prend Acte

Rapport sur le Prix et la Qualité du Service Public Eau Potable – CAB – Année 2023

Prise acte : Prend Acte

Rapport sur le Prix et la Qualité du Service Public d'Assainissement Collectif – Année 2023

Prise acte : Prend Acte

Rapport sur le Prix et la Qualité du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) – Année 2023

Prise acte : Prend Acte

Rapport Délégataire Service Public d'Assainissement Collectif – Bresles – Année 2023

Prise acte : Prend Acte

Rapport et Débat d'Orientation Budgétaire 2025

Prise acte : Prend Acte

Avenant n° 1 de l'Etablissement Public Foncier Local des Territoires Oise et Aisne

Vote : Unanimité

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h01

Le Maire,
Dominique CORDIER

